

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 19 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et à Monsieur le Ministre de la Fonction publique

« Récemment, le Gouvernement a annoncé sa volonté de coopérer avec une société d'intelligence artificielle en vue de préparer l'avenir numérique du pays. Dans ce contexte, il est aussi prévu d'organiser un trilogue avec les partenaires sociaux afin d'échanger sur les implications de cette transformation digitale. Une première table ronde trilatérale réunissant des représentants des salariés, des fonctionnaires et des entreprises a d'ailleurs été organisée le 12 mars pour aborder les nombreuses questions liées à l'intelligence artificielle. Vu que ces évolutions influent également sur le fonctionnement de l'administration étatique ainsi que sur les conditions de travail au sein de la fonction publique, il est louable que les représentants des agents publics soient étroitement associés aux réflexions en amont.

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :*

- Le Gouvernement a-t-il, préalablement à l'annonce de ce trilogue, consulté les dirigeants de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics et de la CGFP/FGFC afin de préparer au mieux les discussions relatives à l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans l'appareil étatique et communal ?

- Dans l'affirmative, quelles ont été les préoccupations exprimées par ces représentants quant à l'impact de l'intelligence artificielle sur l'organisation du travail, les compétences requises et la protection des agents au sein de l'administration publique au sens large du terme ?
- Dans la négative, pour quelles raisons de tels échanges n'auraient-ils pas eu lieu ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER  
Député



Gusty GRAAS  
Député